



CAHIER DES CHARGES

Diagnostic croisé

« Mobilité européenne et internationale des jeunes de La Réunion »



Comité Régional de la Mobilité
européenne et internationale
des jeunes de La Réunion

La démarche de diagnostic identifie l'action préalable à toute élaboration de projet dans le cadre du comité régional de la mobilité (COREMOB). Elle fait intervenir plusieurs partenaires institutionnels, des acteurs techniques, des opérateurs de la mobilité, des associations, des experts et des jeunes.

La DRAJES, la DRAREIC et le service mobilité de la Région Réunion, membres du secrétariat technique du COREMOB, outre leurs compétences respectives en matière de déploiement de la mobilité, constituent par leur expertise, des interlocuteurs privilégiés tout au long du processus de conception et de réalisation du diagnostic « Mobilité européenne et internationale des jeunes de La Réunion ».

Projet méthodologique

Un diagnostic croisé sur la mobilité européenne et internationale des jeunes de La Réunion doit être réalisé afin de lancer les actions du Comité Régional de la Mobilité. Le plan de développement pourra être travaillé sur la base de ce diagnostic qui sera partagé auprès de tous les membres du COREMOB, dont les opérateurs de la mobilité et les jeunes. Le diagnostic sera réalisé en 3 chapitres portant sur :

- 1- un état des lieux des services, programmes, dispositifs et acteurs de la mobilité ;
- 2- une enquête et des entretiens à destination des acteurs, opérateurs, des jeunes et des experts de la mobilité internationale ainsi qu'une analyse de ces entretiens ;
- 3- une analyse complète de ce qu'il ressort des 2 premiers chapitres avec des pistes de co-construction.

Contexte et lien aux politiques publiques

Dans le cadre de la mise en œuvre du COREMOB, lancé le 14 mars 2022, un diagnostic croisé approfondi doit être réalisé sur la mobilité des jeunes au départ de La Réunion, tel qu'indiqué dans la circulaire du 23 février 2015 portant sur la déclinaison au niveau des territoires de la coordination et mise en réseau des acteurs de la mobilité.

En effet, aucune approche récente ne permet de partager un constat global sur le sujet et les rares études/analyses réalisées sont parcellaires et n'abordent pas tous les aspects nécessaires pour envisager un déploiement adapté.

Dans le cadre du FSE, les études ne concernent que ce qui relève des financements dus à ces fonds. Dans le cadre de la solidarité internationale, les rapports existants ne s'appuient que sur cette part des projets de mobilité. Les études de l'INSEE sur la mobilité s'intéressent aux mobilités relatives aux études, à l'emploi ou au tourisme. Les démarches méthodologiques étant peu ou pas expliquées, les chiffres donnés et les analyses qui en découlent ne sont pas cumulables. D'autant que les panels exploités varient également beaucoup trop d'un rapport à l'autre. Or, annuellement, les services de l'Etat reçoivent des demandes de statistiques sur la mobilité par le National. Ces chiffres sont difficilement obtenables. A La Réunion, le COREMOB, sur la base de ce diagnostic, a programmé de travailler au recensement des chiffres de la mobilité pour veiller à être au plus près de la réalité.

Si la question des freins à la mobilité des jeunes figure dans ces études, celles des acteurs de jeunesse n'est jamais évoquée. Pourtant, c'est par le biais des acteurs du territoire, associations et collectivités notamment, que les programmes et dispositifs existant doivent être pris en main. Cela engendre des articulations financières, mais aussi un travail sérieux sur l'accompagnement de ces acteurs en charge, notamment, d'encourager les jeunes à se saisir de leur droit à la mobilité outre-océan, au départ d'une île touchée par le chômage, les difficultés d'insertion et un accès complexe à l'autonomie.

La Réunion compte 167 734 jeunes âgés de 15 à 29 ans. Selon les chiffres de l'INSEE, en 2018, 6 jeunes réunionnais sur 10 vivent chez leurs parents. Pour les ménages de moins de 30 ans, le taux de pauvreté est de 53% et le taux de privation matérielle et sociale s'élève à 58%. S'ajoute qu'à La Réunion, la sortie du système scolaire est plus précoce qu'en France métropolitaine. Aussi, 18% des jeunes sont sans diplômes et 42 % des jeunes actifs réunionnais sont au chômage. Pourtant, 90% des jeunes réunionnais vivent à moins de 15 minutes en voiture des services et structures d'accès aux droits qui les concernent. Néanmoins, certaines zones restent enclavées et les informations relatives notamment à la mobilité en dehors de l'île peinent à arriver aux jeunes.

Objectifs

Le diagnostic doit considérer tous les jeunes de 13 à 30 ans, soit l'essentiel des jeunes concernés, ou pouvant être concernés, par les dispositifs et programmes existant. Il s'agit de prendre en compte tous les formats de mobilité outre-océan (vers l'Europe, vers les autres pays du monde, incluant les pays de la zone océan indien, vers la France hexagonale).

Pour cela, la démarche doit s'appuyer sur les études et sources réalisées les 10 dernières années afin de constituer un corpus identifiable sur les mobilités au départ de l'île, mais aussi la réciprocity, permettant de réaliser un diagnostic complet. Le présent diagnostic doit intégrer ce qui relève de l'éducation populaire, de la scolarité, des études et de la formation, du sport, de la culture, de l'insertion et de l'emploi, du tourisme, de la découverte de soi et de la citoyenneté, de la coopération et de la solidarité internationale, notamment.

Le diagnostic doit avoir un rôle d'impulsion pour les travaux du territoire, en faveur de tous les jeunes. Il doit permettre de mieux identifier les freins et autoriser la mise en œuvre de solutions impactantes dans les parcours des jeunes et des acteurs. Il est également question de la formation de ces acteurs et de compétences à faire valoir auprès des jeunes, de leurs familles et des co-financeurs des projets de mobilité.

L'articulation des dispositifs doit être analysée pour permettre des engagements volontaires et une hybridation de certains projets. Il est question de faciliter la mise en œuvre des mobilités et de les valoriser comme leviers (accès à l'emploi, à l'autonomie, à la citoyenneté, à la construction de soi...).

D'autres objectifs s'imposent : la mutualisation des pratiques, le développement de l'interconnaissance des dispositifs, l'adaptation des outils, de l'accès à l'information, de la communication..., mais aussi dépasser les

freins, les craintes... et permettre à tout jeune qui le souhaite d'être accompagné à construire son projet de mobilité et de s'y épanouir.

Méthodologie

La méthodologie et tous les travaux relatifs au diagnostic pourront être ajustés entre le demandeur et le prestataire, le présent cahier des charges également.

L'analyse s'appuiera sur des données quantitatives, qualitatives, sur un regard croisé entre l'enquête auprès des acteurs et des jeunes, sur les perspectives d'évolution et les propositions permettant le déploiement de la mobilité européenne et internationale.

Le diagnostic devra comporter :

1- Une introduction

Constats de départ, définition du sujet, textes de référence, explication de la démarche et du contexte, problématique, plan du diagnostic croisé.

2- Un état des lieux

Programmes et dispositifs accessibles à tous les jeunes de La Réunion (incluant le champ numérique), structures impliquées, partenaires de la mobilité, parcours de mobilité actuels (exemples), opérateurs de la mobilité, financeurs... cartographie de l'offre d'information, de services...

3- Entretiens

Sur la base de questionnaires adaptés, avec les jeunes, les acteurs de la mobilité, les familles, les opérateurs, les financeurs, les experts... Les entretiens devront également permettre aux personnes interrogées, dont les jeunes, de formuler leurs attentes et propositions.

4- Grands constats et propositions

Analyse croisée avec l'état des lieux, au regard des politiques et stratégies existantes, propositions dans le temps (court, moyen, long terme...)

5- Conclusion

Bilan des différentes parties, lien aux projections éventuelles en matière de politique de jeunesse (niveau local, national, européen et/ou international), propositions à faire au COREMOB

6- Annexes

- Justifier les sources (internet, études, diagnostics, enquêtes, reportages...)
- Lister les partenaires interrogés
- Statistiques (nombre de personnes entendues, âges, zones géographiques, niveaux...)
- Plan de développement actuel du COREMOB
- Structuration du COREMOB

Résultats attendus

Au niveau des jeunes :

- une vision générale, et détaillée, de la mobilité européenne et internationale, par les jeunes, mais aussi par typologie de jeunes et par micro-territoire ;
- un état de leurs connaissances des dispositifs et programmes existant ;
- un relevé de leurs attentes et besoins en termes de mobilité ;
- une cartographie complète des zones proposant des services et de l'information sur la mobilité ;
- une liste des freins ;
- une analyse de l'adéquation ou du clivage réel ou supposé entre les besoins, les attentes des jeunes et l'existant...

Au niveau des acteurs et opérateurs :

- un relevé de leurs difficultés (mobiliser les jeunes, faire connaître les dispositifs, trouver des financements, construire un projet de mobilité...);
- un calendrier des temps d'information et/ou de formation sur les sujets relatifs à la mobilité (de la rédaction d'un projet, à sa concrétisation) ;
- un état de leurs connaissances des autres acteurs, opérateurs, programmes et dispositifs de mobilité ;
- une analyse de leur capacité à co-construire avec les jeunes et à répondre à leurs attentes ;
- une vision de leur participation à des instances et/ou des stratégies jeunesse abordant la mobilité...

Au niveau des financeurs :

- une analyse de leur intérêt pour le sujet et pour l'émancipation des jeunes via des projets de mobilité ;
- une liste des freins et des contraintes de co-financements ;
- un relevé de leurs besoins en termes de dépôts de dossiers de financement (mieux comprendre les projets et leur plus-value, instructions...);
- une liste des thématiques prioritaires à valoriser...

Au niveau des familles et de l'entourage des jeunes :

- un état des difficultés et des freins ;
- une proposition quant aux moyens de les convaincre et veiller à ce que les jeunes soient encouragés dans leurs projets ;
- un relevé de leurs connaissances en matière de mobilité...

Valorisation

La démarche diagnostic sera valorisée, par des temps de communication, d'information, des points d'étape... auprès des pilotes et membres du COREMOB, et auprès des médias. Le relais sur les réseaux et médias sociaux pourra être envisagé. Une stratégie de valorisation pourra être travaillée avec le demandeur.

Le diagnostic croisé, une fois réalisé, sera un outil de travail pour le COPIL stratégique du COREMOB. Il sera également partagé à tous les acteurs et opérateurs, tant au niveau local qu'au niveau national et européen. Il sera accessible sur les sites web de tous les membres du COREMOB et repartagé auprès des acteurs

associatifs. Il pourra faire l'objet d'articles dans la presse, puisqu'à ce jour aucune étude ou diagnostic ne porte sur l'ensemble des mobilités accessibles au départ de l'île. Surtout, il sera partagé auprès des jeunes et proposé comme sujet à débattre par les jeunes eux-mêmes dans le cadre du dialogue structuré territorial et européen et dans le cadre de la poursuite des travaux du CNR jeunesse.

Transversalité

La mobilité européenne et internationale des jeunes est un sujet transversal qui concerne l'ensemble des thématiques couvertes par les services publics, mais aussi tous les acteurs et partenaires concernés. En effet, l'inclusion, le développement durable, la protection des mineurs, la citoyenneté, l'accès à la formation et à l'emploi, l'ouverture au monde... peuvent être impactés et associés.

Le croisement avec les autres dispositifs jeunesse est essentiel. En effet, le sujet de la mobilité est intégré au Service National Universel (ateliers / post-missions d'intérêt général...), au Service Civique (avec des missions sur la promotion de la mobilité, avec le Service Civique international, lors des formations civiques et citoyennes...), à la scolarité, la formation, l'insertion professionnelle, au sport, à la culture ou encore à la solidarité internationale.

Durée du projet

La réalisation du diagnostic portera sur 12 mois, à la signature du contrat entre le demandeur et le prestataire choisi. La remise du document final est incluse dans ce temps de réalisation.

Livrable

Le livrable est un diagnostic complet comportant les chapitres évoqués plus haut, en format traitement de texte, avec toutes les sources inscrites au corpus et prêt à être édité, le cas échéant. Une version PDF est également attendue pour un partage auprès des acteurs, opérateurs, partenaires, des médias et des jeunes. Des points d'étape intermédiaires seront définis, afin de faire le point sur les avancées des travaux, avec un groupe de suivi restreint au niveau du COREMOB. Le diagnostic sera également décliné en diaporama. Le livrable et ses déclinaisons restent la propriété du demandeur.

Partenaires associés

Les 3 pilotes du COREMOB :

- Préfet
- Rectrice
- Présidente de la Région Réunion

Le secrétariat technique du COREMOB :

- Rectorat_DRAREIC
- Région Réunion _Directeur de la mobilité
- DRAJES_Responsable Europe et International Jeunesse

Les membres du COPIL stratégique du COREMOB :

Conseil départemental, Association des maires, Association régionale des missions locales, CAF, CCI, CNARM, CRAJEP-porteur du consortium sur le JSI-VVSSI, CRIJ-centre d'information Europe direct et Eurodesk, DAAF, DAC, DEAL, DEETS_dont volet « politique de la ville », France volontaires, INSEE, Mouvement associatif, Mission diplomatique de la préfecture, Pôle emploi, RSMAR, Université, ORESSE, CROS... La liste des membres, ajustée, pourra être transmise au prestataire.

Suivi_Comit  de pilotage

Le pilotage se fera par le biais et dans la continuit  du COREMOB, via le secr tariat technique, et d'autres membres. Aussi, le comit  de pilotage des travaux d di s au diagnostic sera compos  comme suit :

- D l gu  r gional acad mique de la jeunesse, de l'engagement et des sports ou son repr sentant ;
- Le secr tariat technique du COREMOB (REIJ, DRAREIC, Directeur du service mobilit  de la R gion) ;
- les membres associ s du COPIL strat gique du COREMOB.

Montant

39 999 euros seront attribu s au prestataire afin de mener ce diagnostic crois . Ce montant sera r parti comme suit :

- 20 000 euros seront vers s par la DRAJES (au titre des chapitres suivants : Introduction, Etat des lieux, Entretien)
- 19 999 euros seront vers s par la R gion R union (au titre des chapitres suivants : Analyse et Propositions, Conclusion, Annexes)

50 % du montant total seront vers s au d marrage.

Les 50 % restants seront vers s d s r ception du livrable.

Une convention tripartite sera sign e entre le demandeur (DRAJES et R gion R union) et le prestataire.

Contacts des r f rentes du dossier

Fr d rique GONTHIER

Responsable Europe et Internationale Jeunesse

D l gation R gionale Acad mique   la Jeunesse,   l'Engagement et au Sport_DRAJES de La R union

14, all e des Saphirs CS 61044 97404 Saint-Denis Cedex

T l : 06 93 11 57 59

Courriel : frederique.gonthier@ac-reunion.fr

Eug nie BOCQUET

Assistante administrative P le JEPVA Gestionnaire administrative : jeunesse, mobilit 

T l : 02 62 20 54 16

Courriel : eugenie.bocquet@ac-reunion.fr